

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2705

9 décembre 2010

### SOMMAIRE

Adecoagro S.A. ....	129836	Institut de Beauté Cleopatra S.à r.l. ....	129831
Alliance Distribution Holdings S.à r.l. ...	129813	International Trade Real Estate Développement S.A. ....	129833
Amadecin S.à r.l. ....	129814	International Trade Real Estate Développement S.A. ....	129833
Apollo Omega (Lux) S.à r.l. ....	129833	Interpublic Group (Luxembourg) S.à r.l. ....	129797
Big Blue S.A. ....	129828	Intertrust (Luxembourg) S.A. ....	129811
Chessboard S.à r.l. ....	129825	Intrawest Europe Holdings S.à r.l. ....	129813
Fluides Equipements S.A. ....	129838	Intrawest Holdings S.à r.l. ....	129813
Glitnir Asset Management S.A. ....	129814	Invest Communication S.A. ....	129833
Goodrich Mexicali S.à r.l. ....	129796	Island Fund S.A. ....	129814
Gordon Luxembourg S.à r.l. ....	129834	Jans Trading & Cie, s.à r.l. ....	129834
Hao Investments S.à r.l. ....	129794	Jomago S.à r.l. ....	129836
Helarb Investments Manager S.à r.l. ....	129795	Jordan S.A. ....	129837
Helarb Investments S.à r.l. ....	129795	KCD Mikrofinanzfonds (FIS) ....	129837
Helarb S.P.M., S.à r.l. ....	129795	Kerima S.A. ....	129838
Hermes Management Services S. à r.l. ...	129796	K'FE S.à r.l. ....	129837
Hosei Gijuku Luxembourg S.A. ....	129796	Konsbruck's British House S.A. ....	129838
IGEFI Holdings S.à r.l. ....	129818	Lane Real Estate S.A. ....	129840
IK Management S.A. ....	129818	LD Luxembourg Holding S.A. ....	129840
IK Management S.A. ....	129818	Lean S. à r.l. ....	129840
Immobilière de l'Europe S.A. ....	129825	Le Ninian S.A. ....	129840
Immo-Nord Guy Kartheiser S.A. ....	129819	Lexan Trade S.A. ....	129840
Imperial Tobacco Management Luxembourg (4) S.à r.l. ....	129796	Libra Fund (Luxembourg) ....	129839
Indunet S.à r.l. ....	129825	Lybra Acquisition Company S.à r.l. ....	129839
Information Technology Masters International S.A. ....	129828	Marzinka S.à r.l. ....	129818
Information Technology Masters International S.A. ....	129831	Messana Holdings S.A. ....	129837
Information Technology Masters International S.A. ....	129832	New Enterprises S.A. ....	129832
Information Technology Masters International S.A. ....	129832	Permira SCF Feeder S.C.A. ....	129797
Information Technology Masters International S.A. ....	129831	Play & Perform Management S.A. ....	129818
Information Technology Masters International S.A. ....	129828	Private Estate Life S.A. ....	129794
Information Technology Masters International S.A. ....	129831	Property Projects S.à r.l. ....	129832
Information Technology Masters International S.A. ....	129828	Solving and Planning S.A. ....	129795
Information Technology Masters International S.A. ....	129831	Taxi Alpha S.à r.l. ....	129812
		Tui Holdings ....	129819
		Woodsmore-Lux S.A. ....	129839

**Hao Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 155.592.

—  
Changement suivant le contrat de cession de parts du 21 octobre 2010:

- Ancienne situation associée:

ECOREAL S.A.: 250 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

Intertrust (Luxembourg) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5 524, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte: 250 parts sociales

Luxembourg, le 9 novembre 2010.

Pour avis sincère et conforme

Pour Hao Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010147831/17.

(100169772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Private Estate Life S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.  
R.C.S. Luxembourg B 34.402.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 24 septembre 2010*

En date du 24 septembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Clive Malcolm GRIFFITHS de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 24 septembre 2010;

- de nommer Madame Germaine BRABANTS, née le 14 décembre 1965 à Liège, Belgique, ayant comme adresse professionnelle: 38, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2011;

- de nommer Monsieur Serge MOREL, né le 28 février 1965 à Clermont-Ferrand, France, ayant comme adresse professionnelle: 38, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2011.

Depuis lors, le conseil d'administration de la Société se compose des personnes suivantes:

Monsieur Thierry PORTÉ

Monsieur Paul WOLFF

Monsieur Michel WOLTER

Madame Germaine BRABANTS

Monsieur Serge MOREL

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration de la Société tenu en date du 24 septembre 2010*

En date du 24 septembre 2010, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Clive Malcolm GRIFFITHS de son mandat de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 24 septembre 2010;

- de nommer Madame Germaine BRABANTS, née le 14 décembre 1965 à Liège, Belgique, ayant comme adresse professionnelle: 38, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, en tant que nouveau délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2010.

Private Estate Life S.A.

Signature

Référence de publication: 2010149151/37.

(100171484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2010.

---

**Helarb Investments Manager S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 124.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010147837/10.

(100169922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Helarb Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 100.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010147838/10.

(100169923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Helarb S.P.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 92.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010147839/9.

(100170186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Solving and Planning S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 85.278.

*Extrait des résolutions prises lors de  
l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2009*

*1<sup>ère</sup> Résolution:*

L'Assemblée a nommé de nouveaux Administrateurs en remplacement de Monsieur Roger BOUTBOUL, Monsieur Maurice ELBAZ et la société Green Heaven S.A. dont les mandats sont arrivés à échéance.

L'Assemblée a nommé:

- La société PPP INVESTMENTS LLC, avec son adresse au 341, Raven Circle, Kent County, Wyoming, Delaware 19934,
- La société ARIAS MANAGEMENT LLC, avec son adresse au 341, Raven Circle, Kent County, Wyoming, Delaware 19934,
- La société TEMCO HOLDING LLC, avec son adresse au 341, Raven Circle, Kent County, Wyoming, Delaware 19934,

aux fonctions d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010.

*2<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société CIFEX - Compagnie fiduciaire d'expertise S.A., avec son adresse 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGIF S.A.

Référence de publication: 2010148025/25.

(100169555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Hermes Management Services S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.  
R.C.S. Luxembourg B 135.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010147840/10.

(100169949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Hosei Gijuku Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 74.824.

Les comptes annuels au 31/03/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010147842/9.

(100170187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Imperial Tobacco Management Luxembourg (4) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 111.207.

Il est porté à la connaissance de tous que certains des associés ont changé d'adresse comme suit:

- Imperial Tobacco Management (1) Limited, Upton Road, GB-BS99 7UJ Bristol, Royaume-Uni;
- Imperial Tobacco Management (2) Limited, Upton Road, GB-BS99 7UJ Bristol, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société  
Un mandataire*

Référence de publication: 2010147844/13.

(100170002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Goodrich Mexicali S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.  
R.C.S. Luxembourg B 129.733.

*Extrait de la résolution de l'associé unique du 19 octobre 2010*

En date du 19 octobre 2010, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

De nommer Monsieur Stephen Patrick Callan, né le 5 mai 1961 à Glasgow, Royaume-Uni, avec adresse au 148 Main Street, Glenboig, ML52RD, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant de classe B de la Société avec effet au 15 septembre 2010 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date le conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

*Gérants de classe A:*

Monsieur Lejoncq Raymond  
Mademoiselle Allgrove Janice

*Gérants de classe B:*

Monsieur Jonas Jeannot  
Monsieur Callan Stephen Patrick

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 octobre 2010.

Référence de publication: 2010148461/22.

(100170886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2010.

---

**Interpublic Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.025.825,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 84.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 26 octobre 2010.

Référence de publication: 2010147846/11.

(100170182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

**Permira SCF Feeder S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 156.616.

**STATUTES**

In the year two thousand and ten, on the fourth day of November.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1) Permira SCF S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, and having its registered office at 282, route de Longwy, L1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

2) Permira Debt Manager Group Holdings Limited, a private limited liability company established under the laws of Guernsey, registered with the Guernsey Company Registry under number 45835 and having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 6DJ, Channel Islands;

Together the "Shareholders".

here represented by Mr Raymond THILL, "maître en droit", residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal dated 3, respectively 4 November 2010, which, initialled "ne varietur" by the proxyholder of the Shareholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a "Société en Commandite par Actions" which they declared to organize among themselves:

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Corporate form and Name.**

1.1 This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Permira SCF Feeder S.C.A. (the "Company"), a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) which shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg ("Luxembourg Law") including the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law") and by its articles of incorporation as amended from time to time (the "Articles").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 The Manager (as defined hereafter) is authorised to change the address of the Company inside the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Manager.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment company and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) partnership interests in PDM Structured Credit Co-Invest L.P. and any other asset of any kind including

interests in partnerships or other entities and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to acquire, hold, manage and dispose of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, to acquire patents and licences, to manage and develop them;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Manager thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Manager thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities; to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company; to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any corporate body in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article

3.5 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.6 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.7 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Manager thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Manager incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

#### **4. Duration.**

4.1 The Company is established for an unlimited period.

### **Chapter II. - Capital, Shares**

#### **5. Share capital.**

5.1 The issued share capital of the Company is set at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into:

5.1.1 three million ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (3,099,999) class A shares ("Class A Shares"); and

5.1.2 one (1) unlimited share or action de commanditaire ("Unlimited Share") with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) per share, all of which are fully paid up (hereafter – together with any Class B Shares in issue at the relevant time - referred to as the "Shares").

5.2 In these Articles:

5.2.1 The "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares

5.2.2 The "Class B Shares" means the class B shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) per share;

5.2.3 The "Class A Shareholders" means the holders at the relevant time of the Class A Shares;



5.2.4 The "Class B Shareholders" means the holders at the relevant time of the Class B Shares (if any);

5.2.5 The "Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Share;

5.2.6 The "Limited Shareholders" means the Class A Shareholders and the Class B Shareholders (if any);

5.3

5.3.1 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is one thousand Euro (EUR 1,000.-).

5.3.2 The Manager is authorised to issue B Class Shares ("Manager Issued Shares") up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:

(a) the above authorisation will expire five years after 3 November 2010 provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;

(b) the Manager may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Manager Issued Shares and may issue the Manager Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Manager may determine, subject to the 1915 Law.

5.3.3 The Manager is authorised to:

(a) do all things necessary or desirable to amend this Article 5 in order to reflect and record any change of issued share capital made pursuant to Article 5.3.2;

(b) take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with Luxembourg Law;

(c) delegate to any person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Manager Issued Shares and enacting any issue of Manager Issued Shares before a notary.

5.4 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

5.5 In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholders.

5.6 The Company can repurchase its own Shares within the limits set by the 1915 Law.

## **6. Shares.**

6.1 The Shares shall be in registered form.

6.2 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at its registered office. The register will contain, among other things, the name of each Shareholder, its address, the number and class of Shares owned and the paid up amount of each Share.

6.3 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

6.4 Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

## **7. Transfer of shares.**

7.1 A Shareholder shall not make any Disposal without the consent in writing at the Manager.

7.2 To the fullest extent permitted by Luxembourg Law, any purported transfer by a Shareholder of all or any part of its Shares made in breach of the requirements of this Article 7 shall be null and void and of no force or effect.

7.3 "Dispose" means, in relation to any Share or any legal or beneficial interest in any Share to:

a) sell, assign, transfer or otherwise dispose of it;

b) create or permit to subsist any Encumbrance over it;

c) direct (by way of renunciation or otherwise) that another person should, or assign any right to, receive it;

d) enter into any agreement in respect of the votes or any other rights attached to the share; or

e) agree, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing,

and "a Disposal" and "Disposed of" shall be construed accordingly;

7.4 "Encumbrance" means a mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect;

## **Chapter III. - Management**

### **8. Management.**

8.1 The Company shall be managed by Permira SCF S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the 1915 Law (herein referred to as the "Manager"), in its capacity as sole Unlimited Shareholder or Actionnaire Commandité.

8.2 The Manager may be removed only in the case of fraud, gross negligence or wilful misconduct by means of a resolution of Shareholders adopted in the same manner as provided for by the 1915 Law in relation to the amendments of the Articles.

8.3 In the case of the removal, dissolution or legal incapacity or inability to act, of the Manager, the Company shall automatically be deemed to be dissolved.

8.4 The Limited Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**9. Powers of the manager.** The Manager has the power to take all or any action which is necessary or useful in the interest of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or the Articles to a meeting of Shareholders.

**10. Representation of the company.**

10.1 The Company will be bound towards third parties by the sole signature or act of the Manager represented by its legal representatives or any delegate appointed in compliance with the articles of incorporation of the Manager. No Limited Shareholder shall represent the Company.

**11. Delegation of powers.**

11.1 The Manager may, at any time, appoint agents of the Company for the affairs and management of the Company, provided the Limited Shareholders cannot act on behalf of the Company. The appointed agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the Manager.

11.2 The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

**12. Liability of the shareholders.**

12.1 The Manager shall be liable with the Company (solidairement responsable) for all liabilities of the Company to the extent required by Luxembourg Law, including article 102 of the 1915 Law.

12.2 The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as Shareholders in general meetings of the Shareholders and shall only be liable for payment to the Company of the par value and the issue premium, if any, paid for each Share they hold (to the extent not already paid).

## **Chapter IV. - Supervisory board**

**13. Supervisory board.**

13.1 The business of the Company and its financial situation, including more particularly its books and accounts, shall be supervised by a supervisory board of at least three members, who need not to be Shareholders (the "Supervisory Board").

13.2 For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the 1915 Law.

13.3 The members of the Supervisory Board (each a "Supervisory Board Member") shall neither participate nor interfere with the management of the Company but may advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

13.4 The members of the Supervisory Board shall not receive any compensation in connection with their membership on the Supervisory Board but shall be entitled to reimbursement of all expenses in connection with that membership.

**14. Election.**

14.1 The members of the Supervisory Board will be elected by Shareholders' Resolution for a period not exceeding six years. In case a member of the Supervisory Board is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election. The members of the Supervisory Board are eligible for re-election and they may be removed at any time, with or without cause, by a Shareholders' Resolution. They will remain in office until their successors have been appointed.

14.2 In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' Meeting in order to fill these vacancies.

**15. Meetings of the supervisory board.**

15.1 Meetings of the Supervisory Board ("Supervisory Board Meetings") may be convened by any Supervisory Board Member. The Supervisory Board shall appoint one of the Supervisory Board Members as Chairman.

15.2 Notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, fax or by email to all members at least five days in advance of the time set for such meeting, except in cases of emergency, in which event the nature of the emergency will be set out in the notice. The notice will indicate the time and the place of the meeting and it will contain the agenda.

15.3 The Supervisory Board Members may validly debate and take decisions at a Supervisory Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Supervisory Board Members have waived



the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Supervisory Board Meeting, in person or by an authorised representative.

15.4 A Supervisory Board Member may appoint any other Supervisory Board Member (but not any other person) to act as his representative (a "Supervisory Board Member's Representative") at a Supervisory Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Supervisory Board Meeting. A Supervisory Board Member can act as representative for more than one other Supervisory Board Member at a Supervisory Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Supervisory Board Members are physically present at a Supervisory Board Meeting held in person or participate in person in a Supervisory Board Meeting held under Article 15.5. In the case of an equality of votes, the Chairman will have a second or casting vote.

15.5 The Supervisory Board can only validly debate and take decisions if at least half of the Supervisory Board Members are present or represented. Decisions of the Supervisory Board shall be adopted by a simple majority of the Supervisory Board Members present or represented .

15.6 A Supervisory Board Member or his Supervisory Board Member's Representative may validly participate in a Supervisory Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Supervisory Board Member. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Supervisory Board Members shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Supervisory Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of Supervisory Board Members (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.

15.7 A resolution in writing signed by all the Supervisory Board Members (or in relation to any Supervisory Board Member, his Supervisory Board Member's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Supervisory Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Supervisory Board Members concerned.

15.8 The minutes of a Supervisory Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Supervisory Board Meeting may be certified by any Supervisory Board Member present at the Meeting.

## **Chapter V. - General meeting of shareholders**

### **16. Powers of the general meeting of shareholders.**

16.1 Any properly constituted meeting of the Shareholders (a "Shareholders' Meeting") shall represent the entire body of Shareholders.

16.2 A Shareholders' Meeting shall deliberate only on the matters which are not reserved to the Manager by the Articles or by the 1915 Law.

### **17. Annual general meeting.**

17.1 The annual general meeting of the Shareholders (the "AGM") will be held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last business day of November at 2 pm. If that day is a public holiday in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

### **18. Other general meeting.**

18.1 The Manager may convene other general meetings of the Shareholders ("EGMs").

18.2 Such meetings must be convened if Shareholders representing one fifth of the Company's capital so require.

### **19. Convening notice.**

19.1 A Shareholders' Meeting is convened by the Manager by way of a written notice setting out for the agenda of the meeting and sent by registered post at least 8 days prior to the meeting to the address of the Shareholders, as indicated in the register of Shareholders.

19.2 If all the Shareholders are present or represented at a Shareholders' Meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders can waive all convening requirements and formalities.

### **20. Presence, Representation.**

20.1 All Shareholders are entitled to attend and speak at all Shareholders' Meetings.

20.2 A Shareholder may act at any Shareholders' Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex or email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

### **21. Vote.**

21.1 Each Share entitles the holder thereof to one vote.

21.2 Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the Shareholders' Meeting resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

21.3 Unless otherwise provided by Luxembourg Law or by the Articles, all resolutions of the Shareholders' Meeting shall be taken by a simple majority of votes, regardless of the proportion of the capital represented.

21.4 Any resolution of the Shareholders' Meeting to change the Articles to remove or appoint the Manager requires the unanimous vote in favour of all the Limited Shareholders.

21.5 No decision of a Shareholders' Meeting shall be validly taken without the affirmative vote of the Manager, including any change to the Articles other than a change to Article 8.1 removing or appointing the Manager.

## **22. Extraordinary general meeting.**

22.1 An EGM convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the Shares are represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, if any, the wording regarding the amendments to the objects and the form of the Company.

22.2 If the first of the conditions in Article 22.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

22.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-thirds majority of the votes cast, subject also to the written approval of the Manager.

22.4 Resolutions to change the nationality of the Company or to increase the commitments of the Shareholders may only be adopted by the unanimous decision of the Shareholders, subject to any other provisions of the 1915 Law.

## **23. Minutes.**

23.1 The minutes of a Shareholders' Meeting shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer.

23.2 Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager.

## **Chapter VI. - Business year, Distribution of profits**

### **24. Financial year.**

24.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> July and ends on the 30<sup>th</sup> June of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 30<sup>th</sup> June (all dates inclusive).

24.2 The Manager shall draw up the balance sheet and the profit and loss account of the Company. The Manager will submit these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the AGM to the Supervisory Board who shall make a report containing comments on such documents.

### **25. Adoption of financial statements.**

25.1 The Manager shall provide the Shareholders with a copy of the audited financial statements drawn up in accordance with the 1915 Law.

25.2 Those financial statements shall be submitted for adoption to the AGM. The AGM shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

### **26. Distribution on shares.**

26.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when and as long as the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

26.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders on the recommendation of the Manager declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

26.3 The Manager may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

26.4 Any distribution or payment by the Company in respect of the Shares (including any dividend and any distribution or payment on a redemption or cancellation of Shares and any payment on a liquidation or dissolution of the Company) shall be distributed in the following order of priority:

26.4.1 First, the Unlimited Shareholder shall be entitled to receive a distribution up to an aggregate (taking account of all distributions in respect of the Unlimited Share) of an amount equal to two hundred per cent. (200%) of the Nominal Value of the Unlimited Share;

26.4.2 Secondly,

(a) any Income Distribution shall be distributed to the holders of the Class A Shares, pro rata;

(b) any Equity Distribution shall be distributed to the holders of the Class B Shares, pro rata.

26.5 "Equity Distribution" means a distribution or payment which is sourced from all income, proceeds or receipts of the Company which would have been treated as taxable to the Company under UK capital gains principles (ignoring the availability of any specific relief from taxation under such principles) if the Company had been a UK tax resident individual (a "Capital Gain") less the UK Proportion of the Company's costs, charges, expenses and disbursements including in respect of taxation which are attributable to Capital Gains (determined, to the extent necessary, on a just and reasonable basis).

26.6 "Income Distribution" means any distribution or payment other than an Equity Distribution.

26.7 "UK Proportion" means such proportion as the Manager may determine.

26.8 The Company and its Shareholders and the Manager shall rely on advice from an expert appointed by the Manager as to what income and receipts constitute a Capital Gain.

26.9 Payments made by the Company in respect of its Shares may be made in kind or in specie at the discretion of the Manager provided that all Shareholders are treated equally. Any payments made in kind or in specie by the Company will be valued for the purposes of these Articles at such valuation as the Manager may determine.

### Chapter VII - Dissolution

**27. Dissolution.** The Company may be dissolved only upon the written proposal of the Manager and by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles and in accordance with Luxembourg Law.

### Chapter VIII. - Interpretation and Luxembourg law

#### 28. In these Articles.

28.1 a reference to:

28.1.1 one gender shall include each gender;

28.1.2 (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

28.1.3 a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

28.1.4 a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

28.2 general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of arts, matters or things or by examples falling within the general words;

28.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

29. In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### *Subscription - Payment*

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

	Unlimited Shares:	Limited Shares Class A:
Permira SCF S.à r.l. . . . .	1	
Permira Debt Managers Group Holdings Limited . . . . .		3,099,999
TOTAL OF SHARES . . . . .	1	3,099,999

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty one Euro (EUR 31,000.-), is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *First extraordinary general meeting of shareholders*

The above Shareholders of "Permira SCF Feeder S.C.A.", representing the totality of shares and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of Shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following have been elected as members of the Supervisory Board for a maximum duration of six (6) years:
  - a) Mr. Eddy PERRIER, born on July 5, 1977 in Saint-Jean-de-Maurienne (France), with professional address at 282, route de Longwy, L1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
  - b) Mr. Alistair BOYLE, born on June 13, 1976 in Glasgow (United Kingdom), with professional address at Trafalgar Court, Les Banques, Saint Peter Port, GY1 6DJ, Guernsey; and

c) Mr. Peter GIBBS, born on May 8, 1972 in Welwyn Garden City (United Kingdom), with professional address at 80 Pall Mall, London, SW1Y 5ES, United Kingdom.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at about one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, whom is known to the notary, by his surname, name, civil status and residences, the said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le quatre novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

#### **ONT COMPARU:**

1) Permira SCF S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, non encore immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

2) Permira Debt Managers Group Holdings Limited, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Guernsey, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Guernsey sous le numéro 45835 et ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 6DJ Guernsey, Îles Anglo-Normandes;

Ensemble les "Actionnaires".

ici représentés par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé datées du 3, respectivement 4 novembre 2010, lesquelles procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Les Actionnaires ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société en commandite par actions dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Raison sociale, Siège social, Objet, Durée**

##### **1. Forme, Raison sociale.**

1.1 Le présent document constitue les statuts de Permira SCF Feeder S.C.A. (la "Société"), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la "Loi Luxembourgeoise"), y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915") et par ses statuts de temps à autre (les "Statuts").

##### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Le Gérant Commandité (tel que défini ci-après) est autorisé à changer l'adresse de la Société au sein de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg.

2.3 Le Siège Social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se produiraient ou seraient jugés imminents, le siège social de la Société pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera luxembourgeoise. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Commandité.

##### **3. Objet social.** Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appels d'offres, d'achat, d'échange ou autrement) des participations de partnership dans PDM Structured Credit Co-Invest L.P et tous

autres actifs de toutes sortes y compris les participations dans des partnerships ou autres entités et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'acquérir, détenir, gérer et disposer de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entités étrangères ou luxembourgeoises; d'acquérir tous titres, droits et actifs par voie de participation, apport, prise ferme d'achat ou option d'achat ou de toute autre manière, d'acquérir des brevets et des licences, de les gérer et de les développer;

3.3 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.4 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Commandité considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Commandité considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme (y compris capital, principal, primes, dividendes, intérêts, commissions, frais, remises et tous coûts ou dépenses liés que ce soit sur des actions ou sur d'autres titres) par toute personne y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital non appelé (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.7 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de (y compris par avance d'argent, achat ou souscription d'actions ou autres titres et achat d'actifs ou de services), d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.8 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.9 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Commandité considère appropriée, y compris pour des actions, titres obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes actions, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.10 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.11 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Commandité connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi

Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

#### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Chapitre II. - Capital, Actions**

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par:

5.1.1 trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingtdix-neuf actions de catégorie A ("Actions de Catégorie A"); et

5.1.2 une (1) action de commandité ou action de commanditaire ("Action de Commandité"), ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune, toutes entièrement libérées (ci-après – ensemble avec toute Action de Catégorie B en circulation au moment concerné -désigné les "Actions").

5.2 Dans les présents Statuts:

5.2.1 Les "Actionnaires" désignent les détenteurs d'Actions au moment concerné;

5.2.2 Les "Actions de Catégorie B" désignent les actions de catégorie B ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune;

5.2.3 Les "Actionnaires de Catégorie A" désignent les détenteurs d'Actions de Catégorie A au moment concerné;

5.2.4 Les "Actionnaires de Catégorie B" désignent les détenteurs d'Actions de Catégorie B au moment concerné (le cas échéant);

5.2.5 L' "Actionnaire Commandité" désigne le détenteur d'Action de Commandité au moment concerné;

5.2.6 Les "Actionnaires Commanditaires" désignent les Actionnaires de Catégorie A et les Actionnaires de Catégorie B (le cas échéant).

5.3

5.3.1 Le capital autorisé, mais non émis et non souscrit, de la Société (le "Capital Autorisé") est de mille Euro (1.000,- EUR).

5.3.2 Le Gérant Commandité est autorisé à émettre de temps à autre des Actions de Catégorie B (les "Actions Émises par le Gérant Commandité") dans les limites du Capital Autorisé comme suit:

(a) l'autorisation susmentionnée expirera cinq ans à partir du 3 novembre 2010 étant entendu qu'une ou des période(s) d'autorisation supplémentaires suite à cette période pourra ou pourront être approuvée(s) par Résolution des Actionnaires dans les limites autorisées par la Loi de 1915;

(b) le Gérant Commandité peut limiter ou supprimer les droits préférentiels des Actionnaires de souscrire aux Actions Émises par le Gérant Commandité et peut émettre les Actions Émises par le Gérant Commandité à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime et payé par apport en nature ou en numéraire ou par incorporation de créances ou capitalisation de réserves ou de toute autre manière que le Gérant Commandité peut déterminer, sous réserve de la Loi de 1915.

5.3.3 Le Gérant Commandité est autorisé à:

(a) entreprendre toutes actions nécessaires ou souhaitables aux fins de modifier le présent Article 5 en vue de refléter et enregistrer tout changement du capital social émis effectué en vertu de l'Article 5.3.2;

(b) entreprendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou souhaitables pour l'exécution et/ou la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi Luxembourgeoise;

(c) déléguer à toute personne le pouvoir de recueillir les souscriptions et recevoir paiement des Actions Émises par le Gérant Commandité et de faire acter toute émission d'Actions Émises par le Gérant Commandité par-devant notaire.

5.4 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par résolutions des Actionnaires adoptées dans la forme requise par la loi pour toute modification des Statuts.

5.5 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée sur une Action sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera à la libre disposition des Actionnaires.

5.6 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi de 1915.

## **6. Actions.**

6.1 Les Actions sont émises sous forme nominative.

6.2 Toutes les Actions seront enregistrées dans un registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société à son siège social. Ce registre contiendra, entre autres, le nom de chaque Actionnaire, son adresse, le nombre et la catégorie des Actions qu'il détient ainsi que le montant libéré pour chaque Action.

6.3 La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont enregistrées comme le plein propriétaire des Actions.

6.4 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

## **7. Transfert des actions.**

7.1 Un Actionnaire ne pourra procéder à toute Disposition de ces Actions sans le consentement par écrit du Gérant Commandité.

7.2 Dans l'entière limite autorisée par la Loi Luxembourgeoise, tout transfert par un Actionnaire de tout ou partie de ses Actions prétendu effectué en violation des exigences du présent Article 7 sera réputé nul et non avenu et sans aucune valeur ou effet.

7.3 "Disposer de" signifie, eu égard toute Action ou toute participation juridique ou bénéficiaire dans toute Action:

a) vendre, céder, transférer ou disposer autrement de celle-ci;

b) créer ou autoriser tout Grèvement sur celle-ci;



c) ordonner (par voie de renonciation ou autrement) qu'une autre personne doive, ou cède tout droit de, la recevoir;  
d) conclure tout accord concernant les votes ou tous autres droits attachés à l'action; ou e) convenir, que ce soit sous condition suspensive ou résolutoire ou non, d'effectuer l'une des actions susmentionnées.

### **Chapitre III. - Gérance**

#### **8. Gérance.**

8.1 La Société sera gérée par Permira SCF S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée et régie en vertu de la Loi de 1915 (ci-après désigné le "Gérant Commandité"), en sa qualité d'Actionnaire Commandité.

8.2 Le Gérant Commandité pourra être demis de ses fonctions uniquement en cas de fraude, négligence grave ou faute intentionnelle par résolutions des Actionnaires adoptées dans la forme requise par la Loi de 1915 pour toute modification des Statuts.

8.3 Les Actionnaires Commanditaires ne pourront ni participer ni s'immiscer dans la gestion de la Société.

#### **9. Pouvoirs du gérant commandite.**

9.1 Le Gérant Commandité a le pouvoir d'entreprendre toute action nécessaire ou utile dans l'intérêt de la Société, à l'exception des matières réservées par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires.

#### **10. Représentation de la société.**

10.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle ou l'acte du Gérant Commandité représenté par ses représentants légaux ou par tout mandataire désigné conformément aux statuts du Gérant Commandité. Aucun Actionnaire Commanditaire ne peut représenter la Société.

#### **11. Délégation de pouvoirs.**

11.1 Le Gérant Commandité pourra, à tout moment, nommer des mandataires de la Société pour les opérations et la gestion de celle-ci, étant entendu que les Actionnaires Commanditaires ne peuvent agir au nom de la Société. Les mandataires ainsi nommés auront les pouvoirs et les devoirs qui leur ont été conférés par le Gérant Commandité.

11.2 Le Gérant Commandité déterminera les responsabilités et rémunération (le cas échéant) de ces mandataires, la durée de leur mandat ainsi que toute autre condition de leur mandat.

#### **12. Responsabilité des actionnaires.**

12.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable avec la Société de tous les passifs de la Société dans la mesure requise par la Loi Luxembourgeoise, y compris l'article 102 de la Loi de 1915.

12.2 Les Actionnaires Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société d'une quelconque manière ou qualité autre que leur qualité de titulaires de droits d'Actionnaires dans les assemblées générales des Actionnaires et ne seront tenus uniquement du paiement à la Société du pair comptable et de la prime d'émission le cas échéant, payé(s) pour chaque Action qu'ils détiennent (dans la mesure où il(s) demeure(nt) impayé(s)).

### **Chapitre IV. - Conseil de surveillance**

#### **13. Conseil de surveillance.**

13.1 Les opérations de la Société, et sa situation financière, notamment ses livres et comptes, seront supervisées par un conseil de surveillance composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non (le "Conseil de Surveillance").

13.2 Pour accomplir ses obligations de contrôle, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que définis à l'article 62 de la Loi de 1915.

13.3 Les membres du Conseil de Surveillance (chacun un "Membre du Conseil de Surveillance") ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société mais peuvent conseiller le Gérant Commandité sur les points que le Gérant Commandité déterminera.

13.4 Les membres du Conseil de Surveillance ne recevront aucune compensation pour leurs fonctions au sein du Conseil de Surveillance mais auront droit au remboursement de toutes les dépenses en relation avec ces fonctions.

#### **14. Nomination.**

14.1 Les membres du Conseil de Surveillance seront désignés par Résolution des Actionnaires pour une durée maximale de six ans. Dans le cas où un membre du Conseil de Surveillance est élu sans indication de durée, il sera réputé avoir été élu pour une durée de 6 ans à partir de la date de sa nomination. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par Résolution des Actionnaires. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés.

14.2 Dans l'hypothèse où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance deviendrait inférieur à trois, le Gérant Commandité sera tenu de convoquer immédiatement une Assemblée des Actionnaires afin de remédier à cette vacance.

## **15. Réunions du conseil de surveillance.**

15.1 Les réunions du Conseil de Surveillance (les "Réunions du Conseil de Surveillance") pourront être convoquées par tout Membre du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance désignera l'un des Membres du Conseil de Surveillance pour agir en tant que Président.

15.2 Les convocations de toute réunion du Conseil de Surveillance seront délivrées par lettre, télécopie ou email adressés à tous ses membres au moins cinq jours avant la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature de l'urgence sera précisée dans la convocation. La convocation indiquera également la date et l'endroit de la réunion et l'ordre du jour.

15.3 Les Membres du Conseil de Surveillance pourront valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Membres du Conseil de Surveillance ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en cause soit par écrit, soit, lors de la Réunion du Conseil de Surveillance, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

15.4 Un Membre du Conseil de Surveillance peut nommer un autre Membre du Conseil de Surveillance (et uniquement) afin qu'il agisse comme son représentant (un "Représentant du Membre du Conseil de Surveillance") lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance pour participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Surveillance. Un Membre du Conseil de Surveillance peut agir en tant que représentant pour plus d'un Membre du Conseil de Surveillance lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance à condition que (sans préjudice de toutes exigences de quorum) au moins deux Membres du Conseil de Surveillance sont présents physiquement lors de la Réunion du Conseil de Surveillance tenue en personne ou participent en personne à la Réunion du Conseil de Surveillance tenue en vertu de l'Article 15.5. En cas d'égalité des voix, le Président aura une seconde voix ou une voix prépondérante.

15.5 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et valablement prendre des décisions uniquement si au moins la moitié des Membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont adoptées à la majorité simple des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés.

15.6 Un Membre du Conseil de Surveillance ou son Représentant du Membre du Conseil de Surveillance pourront valablement participer aux Réunions du Conseil de Surveillance par vidéo conférence ou moyens de communication permettant l'identification de chacun des Membres du Conseil de Surveillance participant. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui assurent une participation effective à la réunion permettant à toutes les personnes de prendre part à la réunion afin de communiquer de façon continue les uns avec les autres et de participer effectivement à la réunion. Une personne participant de cette manière sera réputée présente à la réunion et sera comptée dans le quorum et autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires traitées de cette manière par le Conseil de Surveillance, seront, pour les besoins des présents Statuts, réputées valables et effectivement conclues lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Membres du Conseil de Surveillance (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit. Une réunion tenue de cette façon est réputée avoir été tenue au Siège Social.

15.7 Une résolution écrite signée par tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou s'agissant de tout Membre du Conseil de Surveillance, son Représentant du Membre du Conseil de Surveillance) auront le même effet et la même validité que si elles avaient été adoptées lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu signé(s) par ou au nom du ou des Membre(s) du Conseil de Surveillance concernés.

15.8 Les procès-verbaux de toute Réunion du Conseil de Surveillance seront signés, et des extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés, par tout Membre du Conseil de Surveillance présent à la Réunion.

## **Chapitre V. - Assemblée générale des actionnaires**

### **16. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.**

16.1 Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée (une "Assemblée des Actionnaires") représentera l'ensemble des Actionnaires.

16.2 Une Assemblée des Actionnaires délibérera uniquement sur les points qui ne sont pas réservés au Gérant Commandité en vertu des Statuts ou de la Loi de 1915.

**17. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires (l' "AGA") se tiendra dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans la convocation à l'assemblée, le dernier jour ouvrable du mois de novembre à 14h00 heures. Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée sera tenue le premier jour ouvrable suivant.

### **18. Autre assemblée générale.**

18.1 Le Gérant Commandité pourra convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires (les "AGEs").

18.2 De telles assemblées devront être convoquées si des Actionnaires représentant un cinquième du capital de la Société le requièrent.

### **19. Convocation.**

19.1 L'Assemblée des Actionnaires est convoquée par le Gérant Commandité par voie de lettres recommandées comprenant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyées aux Actionnaires à l'adresse telle qu'indiquée dans le registre des Actionnaires, au moins 8 jours avant l'assemblée.

19.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les Actionnaires peuvent renoncer aux exigences et formalités de convocation.

### **20. Présence, Représentation.**

20.1 Tous les Actionnaires auront le droit d'assister et de prendre la parole lors des Assemblées des Actionnaires.

20.2 Un Actionnaire peut se faire représenter lors de toute Assemblée des Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme, télex ou email une autre personne comme son mandataire, lequel ne doit pas nécessairement être lui-même Actionnaire.

### **21. Vote.**

21.1 Chaque Action donne droit à une voix à son détenteur.

21.2 Les votes ont lieu à main levée ou par vote nominatif, à moins que l'assemblée des Actionnaires décide à la majorité simple d'adopter une autre procédure de vote.

21.3 Sauf dans les cas déterminés par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts, toutes les décisions de l'Assemblée des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des votes, quelle que soit la proportion du capital représentée.

21.4 Toute décision de l'Assemblée des Actionnaires de modifier les Statuts afin de révoquer ou nommer le Gérant Commandité requiert le vote favorable unanime de tous les Actionnaires Commandités.

21.5 Aucune décision de l'Assemblée des Actionnaires ne pourra être valablement prise sans le vote positif du Gérant Commandité, en ce y compris une modification des Statuts autre qu'une modification à l'article 8.1 révoquant ou nommant le Gérant Commandité.

### **22. Assemblée générale extraordinaire.**

22.1 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier toute disposition des Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins des Actions sont représentées et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, les modifications apportées à l'objet et à la forme de la Société.

22.2 Si la première des conditions mentionnées à l'article 22.1 n'est pas satisfaite, une seconde assemblée sera convoquée, dans la manière prescrite par les Statuts ou par la Loi de 1915. Une telle convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de l'assemblée précédente. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion des Actions représentée.

22.3 A ces deux assemblées, les résolutions, afin d'être adoptées, devront être adoptées à la majorité des deux-tiers des voix exprimées, sous réserve également du consentement écrit du Gérant Commandité.

22.4 Les résolutions changeant la nationalité de la Société ou augmentant les engagements des Actionnaires ne pourront être adoptées qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et, sous réserve de toute autre disposition de la Loi de 1915.

### **23. Procès-verbaux.**

23.1 Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur.

23.2 Des copies ou extraits de ces procès-verbaux devront être signés par le Gérant Commandité pour pouvoir être versés dans des procédures judiciaires ou autrement.

## **Chapitre VI. - Exercice social - Distribution des bénéfices**

### **24. Exercice social.**

24.1 L'exercice social de la Société débutera le 1<sup>er</sup> juillet et se terminera le 30 juin de chaque année, étant entendu, qu'en tant que disposition transitoire, le premier exercice social de la Société débute le jour de sa constitution et se termine le 30 juin suivant (toutes dates incluses).

24.2 Le Gérant Commandité établit le bilan et le compte de profits et pertes de la Société. Il remet ces pièces ensemble avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'AGA, au Conseil de Surveillance, lequel établira un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

### **25. Approbation des comptes annuels.**

25.1 Le Gérant Commandité fournira aux Actionnaires une copie des comptes annuels audités établis conformément à la Loi de 1915.

25.2 Ces comptes annuels seront soumis pour approbation à l'AGA. L'AGA les examinera et, si elle l'estime opportun, les approuvera.

## 26. Distribution sur actions.

26.1 Du bénéfice annuel net de la Société déterminé conformément à la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

26.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut, par résolutions des Actionnaires, sur recommandation du Gérant Commandité, déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Actionnaires.

26.3 Le Gérant Commandité peut décider de payer des dividendes intérimaires à ou aux Actionnaire(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie en vertu de la Loi de 1915 ou des présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés puissent être recouvrées auprès du ou des Associé(s).

26.4 Toute distribution ou paiement par la Société eu égard aux Actions (y compris tout dividende et toute distribution ou paiement en relation avec un rachat ou une annulation d'Actions et tout paiement en relation avec la liquidation ou dissolution de la Société) sera distribué dans l'ordre de priorité suivant:

26.4.1 Premièrement, l'Actionnaire Commandité aura le droit de recevoir une distribution jusqu'à un montant maximal (prenant en considération toutes les distributions en relation avec l'Action de Commandité) égal à deux cents pour cent (200%) de la Valeur Nominale de l'Action de Commandité;

26.4.2 Deuxièmement, a) toute Distribution de Revenus sera distribuée aux détenteurs d'Actions de Catégorie A, au pro rata;

b) toute Distribution de Fonds Propres sera distribuée aux détenteurs d'Actions de Catégorie B, au pro rata.

26.5 "Distribution de Fonds Propres" désigne une distribution ou un paiement qui provient de tous revenus, produits ou recettes de la Société qui auraient été traités comme imposables à la Société en vertu des principes UK de gains en capital (nonobstant la possibilité de toute exonération fiscale spécifique en vertu de ces principes) si la Société avait été une entité résidente fiscale UK (un "Gain en Capital") diminué de la Proportion UK des coûts, frais, dépenses et débours de la Société y compris ceux relatifs à l'imposition qui sont attribuables aux Gains en Capital (déterminés, dans la mesure nécessaire, suivant une base juste et raisonnable).

26.6 "Distribution de Revenus" signifie toute distribution ou paiement autre qu'une Distribution en Capital.

26.7 "Proportion UK" signifie la proportion telle qu'elle pourra être déterminée par le Gérant Commandité.

26.8 La Société et ses Actionnaires et le Gérant Commandité devront s'appuyer sur l'avis d'un expert nommé par le Gérant Commandité afin de déterminer quels revenus ou recettes constituent un Gain en Capital.

26.9 Les paiements faits par la Société eu égard à ses Actions peuvent être faits en nature ou in specie à la discrétion du Gérant Commandité sous la condition que tous les Actionnaires soient traités de façon égalitaire. Tout paiement fait en nature ou in specie par la Société seront évalués pour les besoins des présents Statuts à la valeur telle qu'elle pourra être déterminée par le Gérant Commandité.

## Chapitre VII. - Dissolution

**27. Dissolution.** La Société ne pourra être dissoute uniquement sur proposition écrite du Gérant Commandité et par une décision des Actionnaires votant dans les mêmes conditions de quorum et de majorité qu'en cas de modification des présents Statuts, et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

## Chapitre VIII. - Interprétation et Loi luxembourgeoise

### 28. Dans les présents Statuts.

25.1 une référence à:

25.1.1 un genre devra inclure chaque genre;

25.1.2 (à moins que le contexte ne le requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

25.1.3 une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique distincte);

25.1.4 une disposition législative ou loi incluent toutes les modifications y afférentes et toutes leurs promulgations (avec ou sans modifications);

25.2 les mots généraux ne devront pas faire l'objet d'une interprétation restrictive du fait qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant une catégorie particulière de lettres, de sujets ou d'affaires, ou par des exemples qui entrent dans la définition des mots généraux;

25.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

26. En complément de ces Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

	Actions de Commandité	Actions de Commanditaire Catégorie A
Permira SCF S.à r.l. . . . .	1	
Permira Debt Managers Group Holdings Limited . . . . .		3,099,999
<b>TOTAL DES ACTIONS . . . . .</b>	<b>1</b>	<b>3,099,999</b>

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Première assemblée générale extraordinaire des actionnaires*

Les Actionnaires ci-dessus de "Permira SCF Feeder S.C.A.", représentant l'intégralité des actions et se considérant dûment convoqués, se sont immédiatement réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions de membres du Conseil de Surveillance pour une durée maximale de six (6) ans:
  - a) M. Eddy PERRIER, né le 5 juillet 1977 à Saint-Jean-de-Maurienne (France), ayant son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
  - b) M. Alistair BOYLE, né le 13 juin 1976 in Glasgow (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, Saint Peter Port, GY1 6DJ, Guernsey; et
  - c) M. Peter GIBBS, né le 8 mai 1972 à Welwyn Garden City (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 80 Pall Mall, Londres, SW1Y 5ES, Royaume-Uni.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la Loi et constate expressément leur accomplissement.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Après lecture faite au mandataire des parties comparantes, connues du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 novembre 2010. Relation: LAC/2010/49264. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2010.

Référence de publication: 2010150434/799.

(100172417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2010.

#### **Intertrust (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 5.524.

La liste de signatures autorisés au 27 octobre 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010147847/11.

(100169914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Taxi Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3522 Dudelange, 13, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 99.041.

L'an deux dix, le dix-huit octobre.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Maria CACHAO DA CUNHA, ouvrière, née à Chaves (Portugal) le 13 décembre 1957, demeurant à L-3670 Kayl, 66, rue de Noertzange,

seule associée de TAXI ALPHA S.à r.l. avec siège à L-3522 Dudelange, 13, rue Emile Mayrisch, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 99 041, constituée suivant acte du notaire Aloyse BIEL de Esch-sur-Alzette du 29 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 352 du 30 mars 2004, modifiée suivant acte du notaire Aloyse BIEL de Esch-sur-Alzette du 7 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 8 du 5 janvier 2005, modifiée suivant acte du notaire Aloyse BIEL de Esch-sur-Alzette du 13 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 146 du 21 janvier 2006, modifiée suivant acte du notaire Frank MOLITOR de Dudelange du 23 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 847 du 21 avril 2009.

La comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, se réunit en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se considèrent dûment convoquée, et prend, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Unique résolution*

Elle modifie l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet:

- le transport de personnes au moyen de véhicules de taxi, véhicules de location avec chauffeur, de minibus d'une capacité maximale de 9 personnes (chauffeur compris), de moto taxi;
- le transport de marchandises de tous types, avec véhicules de moins de moins de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge. Les transports s'effectuent vers toutes destinations, nationales et internationales.
- le nettoyage et lavage de tous véhicules, objets ou autres, au moyen d'unités mobiles vapeur ou non, respectueuse de l'environnement et avec pas ou peu de consommation d'eau.
- la communication dans son ensemble, qu'elle soit graphique, publicitaire ou vidéo, sur tous types de supports.
- la régie publicitaire attachée à la dite communication.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet." Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Cachado Da Cunha et Molitor.

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 25 octobre 2010. Relation EAC/2010/12846. Reçu soixante quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce:

Dudelange, le 04 NOV. 2010.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2010150693/43.

(100171898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2010.

---



**Intrawest Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.267.

—  
*Dépôt rectificatif pour le dépôt  
n° L100169358 déposé le 8 novembre 2010*

Merci de prendre note que l'adresse professionnelle de M. Michael Forsayeth et M. Dwight Hawes a changé. Elle est la suivante:

- Suite 710, 375 Water Street BC V6B 5C6 Vancouver, Canada.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08.11.2010.

Référence de publication: 2010147848/14.

(100169427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Intrawest Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 120.197.

—  
*Dépôt rectificatif pour le dépôt n°L-100169370 déposé le 08 novembre 2010*

Merci de prendre note que l'adresse professionnelle de Mr. Michael Forsayeth et Mr. Dwight Hawes ont changés elles est la suivante:

- Suite 710, 375 Water Street BC V6B 5C6 Vancouver Canada

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08.11.2010.

Référence de publication: 2010147849/13.

(100170141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Alliance Distribution Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 157.197,36.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 132.003.

—  
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010, a décidé d'accepter:

- la démission de Christophe Cahuzac en qualité de gérant de la Société avec effet au 2 août 2010.

- La nomination avec effet au 2 août 2010 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Nicole Götz, née à Brackenheim (Allemagne) le 4 Juin 1967, et ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

- la démission de Gerard Meijssen en qualité de gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

- La nomination avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2010 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société, de Fabrice Hablot, né à Brest (France) le 23 mars 1978, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, gérant

- Maxime NINO, gérant

- Michael FURTH, gérant

- Fabrice HABLLOT, gérant

- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Maxime Nino

*Gérant*

Référence de publication: 2010149457/27.

(100171271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2010.

---

**Island Fund S.A., Société Anonyme,  
(anc. Glitnir Asset Management S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 79.111.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2010.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2010147851/13.

(100170091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

**Amadecin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 450.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 154.734.

In the year two thousand and ten, on the fourteenth day of the month of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Asconia S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number RCS B 151.540, being the sole shareholder of "Amadecin S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, resulting from the de-merger of Amadelux Investments S.à r.l. (RCS Luxembourg B 105.857), pursuant to the deed of notary Maître Henri Hellinckx, prenamed, of 9<sup>th</sup> July 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1951 of 21 September 2010 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.734, represented by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 14 October 2010 (which shall remain annexed to the presented deed to be registered therewith).

The sole shareholder declared and asked the notary to record as follows:

1. The sole shareholder holds all five hundred thousand (500,000) shares in issue in the Company.
2. The sole shareholder hereby takes decisions on the following items:

*Agenda*

A) Acknowledgement of net profits and premium as at 13th October 2010;

B) Allocation of forty five thousand euro (€45,000) of the profits being 10% of the issued share capital further to item (C) to the legal reserve;

C) Approval of the repurchase of all fifty thousand (50,000) outstanding Class J Shares at the Cancellation Value per Share (being the Total Cancellation Value divided by the number of Class J Shares) pursuant to the articles of incorporation of the Company in order to proceed to the cancellation of all Class J Shares in issue and hence the liquidation of an entire class of shares of the Company, approval of the Total Cancellation Amount; acceptance of the repurchase of all Class J Shares by the Class J shareholder; cancellation of all fifty thousand (50,000) outstanding Class J Shares so repurchased and consequential reduction of the issued share capital of the Company by an amount of fifty thousand Euro (€50,000); consequential reduction of the legal reserve and allocation to the freely distributable reserves; approval of the payment of the Cancellation Value per Share to the (former) holder of Class J Shares in cash and/or in kind in one or more instalments as determined by the board; allocation to premium;

- Consequential amendment of article 5 of the Articles so as to provide for the new issued share capital amount of the Company, and deletion of references as appropriate to "Class J" to read as follows:

**" Art. 5. Share capital.**

5.1 The issued share capital of the Company is set at four hundred and fifty thousand Euro (€450,000) divided into fifty thousand (50,000) Class A Shares, fifty thousand (50,000) Class B Shares, fifty thousand (50,000) Class C Shares, fifty thousand (50,000) Class D Shares,

fifty thousand (50,000) Class E Shares,  
fifty thousand (50,000) Class F Shares,  
fifty thousand (50,000) Class G Shares,  
fifty thousand (50,000) Class H Shares, and  
fifty thousand (50,000) Class I Shares

each Share with a nominal value of one Euro (€1) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class I).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 5.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company. “

All of the above having been agreed, the sole shareholder of the Company passed the following resolution:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder acknowledged the net profits and an available premium as at 13<sup>th</sup> October 2010.

The Sole Shareholder resolved to allocate forty five thousand euro (€45,000) from the profits being 10% of the issued share capital further to repurchase and cancellation (C ) to the legal reserve.

The Sole Shareholder resolved to approve the repurchase of all fifty thousand (50,000) outstanding Class J Shares at the Cancellation Value per Share pursuant to the articles of incorporation of the Company in order to proceed to the cancellation of all Class J Shares in issue and hence the liquidation of an entire class of shares of the Company. The Sole Shareholder approved the Total Available Amount of nine hundred fifty million three hundred ninety-seven thousand nine hundred and forty-four Euro (€ 950,397,941).

The Sole Shareholder resolved to approve the Total Cancellation Amount set at two hundred sixty million nine hundred eighty-nine thousand seven hundred and thirty-seven Euro (€ 260,989,737) and the payment thereof to the Class J Shareholders in one or more instalments.

The Sole Shareholder noted the acceptance by the Class J shareholders to the repurchase of all Class J Shares at the Total Cancellation Amount.

Thereupon the Sole Shareholder resolved to cancel all fifty thousand (50,000) Class J Shares repurchased and to reduce the issued share capital of the Company by an amount of fifty thousand Euro (€50,000) to four hundred and fifty thousand Euro (€450,000).

The Sole Shareholder resolved to allocate the Total Cancellation Amount as to fifty thousand Euro (€50,000) to the share capital (as per the share capital reduction) and the balance to premium (demerger premium).

The Sole Shareholder then resolved to amend article 5 of the articles of association as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the extraordinary decision of the sole shareholder was closed.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 2,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the sole shareholder signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le quatorzième jour du mois d'octobre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Asconia S.à.r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.540, étant l'associé unique de «Amadecin S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, résultant de la scission de Amadelux Investments S.à r.l. (RCS Luxembourg B105.857) suivant un acte du 9 juillet 2010 reçu de Maître Henri Hellinckx, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1951 du 21 septembre 2010 et enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.734, représentée par Me Toinon Hoss, maître en droit, résidant au Luxembourg, sur base d'une procuration en date du 14 octobre 2010 (qui restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée ensemble avec ledit acte).

L'associé unique a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient toutes les cinq cent mille (500.000) parts sociales émises dans la Société.
2. L'associé unique prend des décisions sur les points suivants:
  - Constat des bénéfices nets et de la prime au 13 octobre 2010;
  - Allocation de quarante-cinq mille Euros (€ 45.000) des bénéfices, représentant 10% du capital social émis en vertu du point C), à la réserve légale;
  - Approbation du rachat de toutes les cinquante mille (50.000) parts sociales de Classe J émises à la Valeur d'Annulation par Part (étant le Montant Total d'Annulation divisé par le nombre de Parts Sociales de Classe J) conformément aux statuts de la Société en vue de procéder à l'annulation de toutes les Parts Sociales de Classe J émises et ainsi à la liquidation d'une classe entière de parts sociales de la Société, approbation du Montant Total d'Annulation; acceptation du rachat de toutes les Parts Sociales de Classe J par l'associé de Classe J; annulation de toutes les cinquante mille (50.000) Parts Sociales de Classe J émises ainsi rachetées et réduction en conséquence du capital social émis de la Société d'un montant de cinquante mille Euros (€ 50.000); réduction conséquente de la réserve légale et allocation au compte de réserves librement distribuables; approbation du paiement de la Valeur d'Annulation par Part Sociale à (l'ancien) détenteur de Parts Sociales de Classe J en numéraire et/ou en nature, en une ou plusieurs tranches comme déterminé par le conseil de gérance; affectation à la prime;
  - Modification en conséquence de l'article 5 des Statuts pour refléter le nouveau montant du capital social émis de la Société et suppression des références aux Parts Sociales de Classes J tel qu'approprié, qui aura la teneur suivante:

#### " Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à quatre cent cinquante mille Euros (€ 450.000) divisé en cinquante mille (50.000) Parts Sociales de classe A, cinquante mille (50.000) Parts Sociales de classe B, cinquante mille (50 .000) Parts Sociales de classe C, cinquante mille (50.000) Parts Sociales de classe D, cinquante mille (50.000) Parts Sociales de classe E, cinquante mille (50 .000) Parts Sociales de classe F, cinquante mille (50 .000) Parts Sociales de classe G, cinquante mille (50.000) Parts Sociales de classe H, et cinquante mille (50.000) Parts Sociales de classe I.

chaque Part Sociale ayant une valeur nominale de un Euro (€1) et les droits et obligations comme prévus dans les présents Statuts.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification de ces Statuts.

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation de l'entièrete d'une ou de plusieurs Classes de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces Classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de Parts Sociales de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (débutant avec la Classe I).

5.4 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales dans l'ordre établi à l'article 5.3), une telle Classe de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs au pro rata de leurs détentions dans cette classe, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de Parts Sociales de la Classe de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Classe concernée détenue par eux et annulée.

5.4.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales à être rachetée et annulée.

5.4.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Classe considérée au moment de l'annulation de la classe concernée sauf autrement décidé par l'Assemblée Générale des Associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.4.3 A compter du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

Après approbation de tout ce qui précède, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'Associé Unique constate les bénéfices et la prime disponible en date du 13 octobre 2010.

L'Associé Unique a décidé d'allouer quarante-cinq mille Euros (€ 45.000) des bénéfices, représentant 10% du capital social émis à la suite du rachat et de l'annulation (C), à la réserve légale.

L'Associé Unique a décidé d'approuver le rachat de toutes les cinquante mille (50.000) Parts Sociales de Classe J émises à la Valeur d'Annulation par Part Sociale conformément aux statuts de la Société en vue de procéder à l'annulation de toutes les Parts Sociales de Classe J émises et par conséquent à la liquidation d'une classe entière de Parts Sociales de la Société. L'Associé Unique a approuvé le Montant Total Disponible de neuf cent cinquante millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quarante et un Euros (€ 950.397.941).

L'Associé Unique a décidé d'approuver le Montant Total d'Annulation fixé à deux cent soixante millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille sept cent trente-sept Euros (€ 260.989.737) et le paiement de celui-ci aux associés de Classe J en une ou plusieurs tranches.

L'Associé Unique a noté l'acceptation par l'associé de Classe J de racheter toutes les Parts Sociales de Classe J au Montant Total d'Annulation.

L'Associé Unique décide dès lors d'annuler toutes les cinquante mille (50.000) Parts Sociales de Classe J rachetées et de réduire le capital social émis de la Société d'un montant de cinquante mille Euros (€ 50.000) à quatre cent cinquante mille Euros (€ 450.000).

L'Associé Unique a décidé d'allouer le Montant Total d'Annulation à concurrence de cinquante mille Euros (€50.000) au capital social (suite à la réduction du capital social), et le solde à la prime (prime d'émission).

L'Associé Unique a ensuite décidé de modifier l'article 5 des Statuts comme indiqué dans l'ordre du jour. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la décision extraordinaire de l'associé unique a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à EUR 2.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la partie, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte le mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 octobre 2010. Relation: LAC/2010/46646. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 novembre 2010.

Référence de publication: 2010148911/203.

(100171386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2010.

**IGEFI Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 548.301,20.**

Siège social: L-2361 Strassen, 7, rue des Primeurs.

R.C.S. Luxembourg B 116.481.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2010.

Référence de publication: 2010147854/11.

(100170221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**IK Management S.A., Société Anonyme,****(anc. Play & Perform Management S.A.).**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 82.915.

*Extrait sincère et conforme des décisions circulaires du Conseil d'Administration tenu à Bertrange en date 4 octobre 2010*

«.....

Il résulte dudit procès-verbal, que Monsieur Gabriel JEAN, demeurant au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été nommé en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société à compter de ce jour, conformément l'Article 7 des Statuts de la Société.

En qualité d'Administrateur-délégué et de Président, Monsieur Gabriel JEAN aura tous les pouvoirs réservés à cette fonction dans les Statuts de la Société.»

Bertrange, le 4 octobre 2010.

*Pour IK MANAGEMENT S.A.*

Référence de publication: 2010147855/17.

(100169751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**IK Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 82.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010147856/9.

(100169752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Marzinka S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 155.591.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 21 octobre 2010:

- Ancienne situation associée:

ECOREAL S.A.: 250 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

Intertrust (Luxembourg) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5 524, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte: 250 parts sociales

Luxembourg, le 9 novembre 2010.

*Pour avis sincère et conforme*

*Pour Marzinka S.à r.l.*

*Intertrust (Luxembourg) S.A.*

Référence de publication: 2010147914/17.

(100169773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---



**Immo-Nord Guy Kartheiser S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 8, route d'Ettelbruck.  
R.C.S. Luxembourg B 108.698.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010147857/9.

(100169580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

**Tui Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 156.561.

**STATUTES**

In the year two thousand and ten, on the fifth of November.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

**THERE APPEARED:**

Salamanca Management Holdings (Cyprus) Limited, a limited liability company incorporated and organized under the laws of Cyprus, having its registered office at 3, Kyriakou Matsi, Roussos Limassol Tower, CY 3040 Limassol, Cyprus, registered in Cyprus under number HE 199478

here represented by Mr. François GEORGES, chartered accountant, residing professionally at L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing person, acting in the hereabove stated capacity, requests the notary executing, to draw up the following Articles of Incorporation of a "private limited liability company" (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.**

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the "Connected Companies"). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The private limited liability Company will have the name “Tui Holdings”.

**Art. 5.** The registered office is established in the territory of Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a collective decision of the partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The capital is set at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) share quotas of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.- EUR) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by collective decision of the partners of the Company, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, any transfer of Shares must be subject to the previous consent of unanimity of the partners of the Company.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers who need not to be partners.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are physically present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the General Partner Meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. All collective decisions, including also those relating to any modification of these Articles, are only validly taken insofar as they are adopted by unanimity of the partners owing the Shares.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31<sup>st</sup> of December, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The Board of Managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. the Board of Managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends and,

2. these interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed by Salamanca Management Holdings (Cyprus) Limited, prenamed, which is the sole partner of the company.

All the shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Transitory provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2011.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in Article 183 of the law on commercial companies of September 18<sup>th</sup> 1933 have been fulfilled.

#### *Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately nine hundred Euro.

#### *Resolutions taken by the sole shareholder*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

(1) The number of managers is set at 1 (one). The following person is appointed as manager of the Company for an unlimited period of time:

Mr. François GEORGES, chartered accountant, born on 20 March 1967 in Luxembourg, residing professionally at 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

(2) The registered office is established at L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder has signed with Us, the notary, the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le cinq novembre;

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

**A COMPARU:**

Salamanca Management Holdings (Cyprus) Limited, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois de Chypre, ayant son siège social à 3 Kyriakou Matsi, Roussos Limassol Tower, 3040 Limassol, Chypre, enregistrée à Chypre sous le numéro HE 199478,

ici représentée par Monsieur François GEORGES, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, agissant es-qualités, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les "Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.**

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées.

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société à responsabilité limitée aura la dénomination "Tui Holdings".

**Art. 5.** Le siège social est établi sur le territoire de la commune de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision collective des associés délibérant comme en matière modification des Statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision collective des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque Part donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre de Parts existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les Parts sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, tout transfert de Parts est subordonné à l'autorisation préalable de l'unanimité des associés de la Société.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient physiquement présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signés (s) par tous les membres du conseil de gérance.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale des Associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de Parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre des Parts détenues par lui. Toutes les décisions collectives, en ce également compris celles portant sur toute modification des Statuts, ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par l'unanimité des associés de la Société.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à l'/aux associé(s) en proportion avec sa/leur participation dans le capital de la Société.

Le Conseil de Gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. le Conseil de Gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription et Libération*

Les parts sociales ont été souscrites par Salamanca Management Holdings (Cyprus) Limited, prédésignée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée se trouvent remplies.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement neuf cents euros.

#### *Résolutions prises par l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

(1) Le nombre des gérants est fixé à un (1). Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur François GEORGES, expert-comptable, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

(2) Le siège social de la société est établi à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. GEORGES, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 novembre 2010. LAC/2010/49020. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 12 novembre 2010.

Référence de publication: 2010149885/315.

(100172217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2010.

---

**Immobilière de l'Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 66.207.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010147858/10.

(100169834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Indunet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 42.496.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/11/2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2010147863/12.

(100169840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Chessboard S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 11.670,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 155.582.

In the year two thousand and ten, on the twenty-sixth day of October,

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

There appeared:

Morgan Stanley Real Estate Special Situations Fund III, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, the United States of America and registered with the Register of Delaware, under number 4167168,

here represented by Mrs. Jennifer Christ, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of proxy, given in Delaware, on October 22, 2010.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of Chessboard S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 155 582, incorporated following a deed of Maître Martine Schaeffer, a public notary residing in Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, on September 15, 2010, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations; the articles of association have ever been amended since then (the "Company").

The appearing party representing the whole share capital then reviewed the following agenda:

*Agenda*

1. Change of the currency of the share capital from Euro into Great Britain Pounds, subsequent conversion of the current share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) into ten thousand four hundred three Great Britain Pounds and forty-one pence (GBP 10,403.41) and the subsequent conversion of the number and par value of the existing shares representing the share capital from five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each into one million forty thousand three hundred forty-one (1,040,341) shares of one penny (GBP 0.01) each;

2. Capital increase by an amount of one thousand two hundred sixty-six Great Britain Pounds and fifty-nine pence (GBP 1,266.59) in order to bring the current share capital up to eleven thousand six hundred seventy Great Britain Pounds

(GBP 11,670) represented by one million one hundred sixty-seven thousand (1,167,000) shares of one penny (GBP 0.01) each through the issuance of one hundred twenty-six thousand six hundred fifty-nine (126,659) new shares through the conversion of the share premium into share capital;

3. Subsequent amendment to Article 6 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 6.** The share capital is set at eleven thousand six hundred seventy Great Britain Pounds (GBP 11,670) divided into one million one hundred sixty-seven thousand (1,167,000) shares of one penny (GBP 0.01) each”; and,

4. Miscellaneous.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing party, representing the whole corporate capital, requested the notary to act the following resolutions:

*First resolution:*

The sole member resolves to change the currency of the share capital from Euro into Great Britain Pounds based on the exchange rate as of September 15, 2010 (EUR 1 = GBP 0.8322726062) and to convert the current share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) into ten thousand four hundred three Great Britain Pounds and forty-one pence (GBP 10,403.41).

The member further resolves to convert the number and par value of the existing shares representing the share capital from five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each into one million forty thousand three hundred forty-one (1,040,341) shares of one penny (GBP 0.01) each.

The sole member resolves that the here-above amendments are effective as of September 15, 2010 for accounting and tax purposes.

*Second resolution:*

The sole member resolves to increase the share capital of ten thousand four hundred three Great Britain Pounds and forty-one pence (GBP 10,403.41) by an amount of one thousand two hundred sixty-six Great Britain Pounds and fifty-nine pence (GBP 1,266.59) in order to bring the current share capital up to eleven thousand six hundred seventy Great Britain Pounds (GBP 11,670) represented by one million one hundred sixty-seven thousand (1,167,000) shares of one penny (GBP 0.01) each, through the issuance of one hundred twenty-six thousand six hundred fifty-nine (126,659) new shares.

All the one hundred twenty-six thousand six hundred fifty-nine (126,659) new shares are subscribed by the sole member and paid up through the conversion of the share premium into share capital.

The proof of the existence and amount of share premium to be converted into share capital has been given to the notary.

*Third resolution:*

Further to here-above resolutions, the sole member resolves to amend Article 6 of the articles of association of the Company which will be read as follows:

“ **Art. 6.** The share capital is set at eleven thousand six hundred seventy Great Britain Pounds (GBP 11,670) divided into one million one hundred sixty-seven thousand (1,167,000) shares of one penny (GBP 0.01) each.”

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, the said person appearing signed together with the notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le vingt-six octobre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

A comparu:

Morgan Stanley Real Estate Special Situations Fund III, L.P., une limited partnership constituée et existant sous les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, et enregistré auprès du registre du Delaware sous le numéro 4167168,

dûment représentée par Mme Jennifer Christ, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée au Delaware, le 22 octobre 2010.

La procuration, signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante étant l'unique associée Chessboard S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, inscrite au Registre

de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Section B, numéro 155 582, constituée par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résident à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 15 septembre 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations; les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors (ci-après la «Société»).

La comparante, représentant l'entièreté du capital social, a revu l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Modification de la devise du capital social d'Euro en Livre Sterling, conversion du capital social actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) en dix mille quatre cent et trois Livres Sterling et quarante-et-un pence (GBP 10.403,41) et conversion du nombre et de la valeur nominale des parts sociales existantes représentant le capital social de cinq cents (500) parts de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune en un million quarante mille trois cent quarante-et-une (1.040.341) parts d'un penny (GBP 0,01) chacune;

2. Augmentation du capital social de mille deux cent soixante-six Livres Sterling et cinquante-neuf pence (GBP 1.266,59) afin de porter le capital social à onze mille six cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 11.670) représenté par un million cent soixante-sept mille (1.167.000) parts sociales d'un penny (GBP 0.01) chacune par l'émission de cent vingt-six mille six cent cinquante-neuf (126.659) parts nouvelles, par la conversion de prime d'émission en capital social;

3. Modification de l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à onze mille six cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 11.670) divisé en un million cent soixante-sept mille (1.167.000) parts sociales d'un penny (GBP 0.01) chacune»; et,

4. Divers.

La comparante, représentant l'entièreté du capital social, a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'associé unique décide de modifier la devise du capital social d'Euro en Livre Sterling sur base du taux de change du 15 septembre 2010 (EUR 1 = GBP 0,8322726062) et de convertir le capital social actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) en dix mille quatre cent et trois Livres Sterling et quarante-et-un pence (GBP 10.403,41).

L'associé unique décide également de convertir le nombre et la valeur nominale des parts sociales existantes représentant le capital social de cinq cents (500) parts de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune en un million quarante mille trois cent quarante-et-une (1.040.341) parts d'un penny (GBP 0,01) chacune.

L'associé unique décide que des points de vue comptable et fiscal, les changements, décidés ci-dessus, prennent effet au 15 septembre 2010.

*Deuxième résolution:*

L'associé unique décide d'augmenter capital social de dix mille quatre cent et trois Livres Sterling et quarante et un pence (GBP 10.403,41) par un montant de mille deux cent soixante-six Livres Sterling et cinquante-neuf pence (GBP 1.266,59) afin de le porter à un montant de onze mille six cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 11.670) représenté par un million cent soixante-sept mille (1.167.000) parts sociales d'un penny (GBP 0.01) chacune par l'émission de cent vingt-six mille six cent cinquante-neuf (126.659) parts nouvelles.

Les cent vingt-six mille six cent cinquante-neuf (126.659) parts nouvelles ont été souscrites par l'associé unique et payées par la conversion de prime d'émission en capital social. La preuve de l'existence et du montant de la prime d'émission à convertir en capital social a été apporté au notaire instrumentant.

*Troisième résolution:*

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des Statuts de la Société, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à onze mille six cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 11.670) divisé en un million cent soixante-sept mille (1.167.000) parts sociales d'un penny (GBP 0.01) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date à la date susmentionnée.

L'acte ayant été lu au représentant de la comparante, ce dernier a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Christ, J.Elvinger

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 octobre 2010. Relation: LAC/2010/47075. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Référence de publication: 2010148953/140.

(100171429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2010.

---

**Information Technology Masters International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 62.133.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT Masters International S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010147864/11.

(100170016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**IT Masters International S.A., Information Technology Masters International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 62.133.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT Masters International S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010147865/11.

(100170017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Big Blue S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 66.322.

In the year two thousand and ten, on the fifth of November.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of BIG BLUE S.A., a public limited liability company (société anonyme) organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 15-17, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 66.322 (the Company). The Company has been incorporated on September 10<sup>th</sup>, 1998 pursuant to a deed of Maître Alex WEBER, notary residing in Bascharage, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 867 of December 1<sup>st</sup>, 1998. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

The Meeting is chaired by Ms Sara GERARDI, private employee, with professional address at Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints as secretary of the Meeting Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at Luxembourg (the Secretary).

The Meeting elects as scrutineer of the Meeting Mr Raymond THILL, maître en droit, with professional address at Luxembourg (the Scrutineer).

(The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to as the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the chairman declares that:

I. The Sole Shareholder represented and the number of shares they hold are shown on an attendance list. Such list and proxy, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. as appears from the attendance list, the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares representing the entire share capital of the Company are represented at the present Meeting so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the participants have been beforehand informed;

III. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Decision to dissolve the Company;

2. Appointment of Mr Simon BAKER as liquidator;
3. Determination of the powers of the liquidator;
4. Appointment of an auditor-examiner;
5. To grant discharge to the board of directors and the auditor of the Company.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to dissolve and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr Simon BAKER, born in Elgin (United Kingdom) on December 26<sup>th</sup>, 1955 and residing professionally at 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company.

The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets under his sole signature for the performance of his duties.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Shareholder. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Sole Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Cardinal Nominees Limited, a company incorporated pursuant to the Laws of the British Virgin Islands, with registered office at 9, Columbus Center, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the Companies Register of the British Virgin Islands under number 1446432, as auditor-examiner, in relation to the voluntary liquidation of the Company.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to grant discharge to (i) all the directors of the Company and (ii) the auditor of the Company for the exercise of their respective mandates.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the members of the Bureau, the members of the Bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mil dix, le cinq novembre.

Par devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de BIG BLUE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 15-17, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 66.322 (la Société). La Société a été constituée le 10 septembre 1998 suivant un acte de Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 867 du 1<sup>er</sup> décembre 1998. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

L'Assemblée est présidée par Mademoiselle Sara GERARDI, employée privée, dont l'adresse professionnelle se trouve à Luxembourg (le Président),

Madame le Président nomme comme secrétaire de l'Assemblée Madame Isabel DIAS, employée privée, dont l'adresse professionnelle se trouve à Luxembourg (le Secrétaire),

L'Assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée Monsieur Raymond THILL, maître en droit, dont l'adresse professionnelle se trouve à Luxembourg (le Scrutateur).

(Le président, le secrétaire et le scrutateur sont collectivement appelés le Bureau).

Le Bureau ayant ainsi été constitué, Madame le Président déclare que:

I. L'Actionnaire Unique représenté ainsi que le nombre de ses actions qu'il détient apparaissent sur une liste de présence. Ladite liste de présence et la procuration, signées «ne varietur» par la personne comparante et le notaire instrumentant, est attachée aux présentes minutes;

II. ainsi qu'il ressort de la liste de présence, les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées à la présente Assemblée de telle sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour desquels les participants ont été préalablement informés;

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Décision de dissoudre la Société;
2. Nomination de Monsieur Simon BAKER comme liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Nomination d'un commissaire-vérificateur;
5. Décharge à accorder au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la Société.

IV. L'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé de dissoudre et de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire).

#### *Deuxième résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé de nommer Monsieur Simon BAKER, né à Elgin (Grande Bretagne) le 26 décembre 1955 et demeurant professionnellement au 15-17, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, comme liquidateur (le Liquidateur) dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société.

Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs de la Société sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

#### *Troisième résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable de l'Actionnaire Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation à L'Actionnaire Unique conformément à l'article 148 de la Loi.

#### *Quatrième résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé de nommer Cardinal Nominees Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social au 9, Columbus Center, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et inscrite auprès du Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1446432, comme commissaire-vérificateur dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société.

#### *Cinquième résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé d'accorder la décharge (i) à tous les administrateurs de la Société et (ii) au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leur mandat respectif.

#### *Frais*

Les dépenses, frais et rémunérations et charges, quelle qu'en soit la forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux membres du Bureau, les membres du Bureau ont signé le présent acte authentique avec le notaire.

Signé: S. Gerardi, I. Dias, R. Thill et M. Schaeffer.



Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 novembre 2010. LAC/2010/49456. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2010.

Référence de publication: 2010149643/140.

(100171905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2010.

---

**IT Masters International S.A., Information Technology Masters International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 62.133.

Les comptes annuels au 31 mars 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT Masters International S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010147866/11.

(100170018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**IT Masters International S.A., Information Technology Masters International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 62.133.

Les comptes annuels au 31 mars 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT Masters International S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010147867/11.

(100170019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**IT Masters International S.A., Information Technology Masters International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 62.133.

Les comptes annuels au 31 mars 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT Masters International S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010147868/11.

(100170020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Institut de Beauté Cleopatra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4992 Sanem, 1, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 101.295.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2010.

*Pour la société*

**FIDUCIAIRE ACCURA S.A.**

*Experts comptables et fiscaux*

*Signature*

Référence de publication: 2010147871/14.

(100170127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**New Enterprises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 44.050.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue extraordinairement le 23/12/2009*

L'assemblée générale décide de renouveler pour une durée de 6 ans:

- les mandats d'administrateurs suivants:

Monsieur Patrick ROCHAS, administrateur, avec adresse professionnelle, L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt,

Monsieur Philippe SLENDZAK, administrateur, avec adresse professionnelle, L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt,

Madame Isabelle HERNALSTEEN, administrateur, demeurant à F-57970 Yutz, 10, avenue des Nations.

- le mandat du commissaire aux comptes de:

Madame Susanna FERRON, employée, demeurant à L-3391 Peppange, 17, rue de la Montagne.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Philippe SLENDZAK

*Administrateur*

Référence de publication: 2010148123/21.

(100169354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2010.

---

**IT Masters International S.A., Information Technology Masters International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 62.133.

—  
Les comptes annuels au 31 mars 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT Masters International S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010147869/11.

(100170021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**IT Masters International S.A., Information Technology Masters International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 62.133.

—  
Les comptes annuels au 31 mars 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT Masters International S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010147870/11.

(100170022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Property Projects S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 123.936.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés en date du 22 octobre 2010:

1. accepter à l'unanimité la démission de Mademoiselle Sandra Schwinnen comme gérant de la société à partir du 30 novembre 2010.

2. Nommer Monsieur Riaz Husain, née le 17 octobre 1952 à Karachi (Pakistan) demeurant professionnellement au 15-17 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg comme nouveau gérant de la société, à compter du 30 novembre 2010.

Luxembourg, le 22 octobre 2010.

*Pour Property Projects Sarl*

Riaz Husain

*Gérant*

Référence de publication: 2010147974/18.

(100169765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**International Trade Real Estate Développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.888.

---

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2010147873/11.

(100170115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**International Trade Real Estate Développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.888.

---

Les comptes annuels au 31 mai 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2010147874/11.

(100170116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Invest Communication S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.297.

---

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2010147875/11.

(100170098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Apollo Omega (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 153.031.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 9 novembre 2010*

L'Associé unique accepte la démission d'Alexis Kamarowsky et de Hinnerk Koch en tant que gérants de classe B de la Société avec effet au 9 novembre 2010.

L'Associé unique décide de nommer en tant que nouveaux gérant de classe B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- James Macdonald, né le 4 février 1950 à Edimbourg, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Martijn Sinninghe Damsté, né le 2 novembre 1978 à Deventer, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

A Luxembourg, le 09 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010148336/21.

(100170262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2010.

---

**Jans Trading & Cie, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8245 Mamer, 19, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 101.063.

---

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 novembre 2010.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Référence de publication: 2010147876/13.

(100170043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Gordon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.167.

---

In the year two thousand ten, on the twenty-fifth of October.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

“GORDON HOLDING GUERNSEY V LIMITED”, a company established and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 3RA, (the “Sole Shareholder”);

here represented by Ms. Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given to her under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of “Gordon Luxembourg S.à r.l.”, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 116.167, incorporated by a notarial deed on 20 April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1361 on 14 July 2006 (the “Company”). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

*Second resolution*

The shareholder RESOLVES to appoint “STATE STREET SERVICES (Luxembourg) S.A.” with registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 88.409), as sole liquidator of the Company:

*Third resolution*

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
- The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.

- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille dix, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

«Gordon Holding Guernsey V Limited», une société régie selon les lois de Guernsey, ayant son siège social au National Westminster House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 3RA, (l'«Associé Unique»);

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de «Gordon Luxembourg S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.167, constituée suivant un acte notarié en date du 20 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1361 du 14 juillet 2006 (la «Société»). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé DÉCIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

#### *Seconde résolution*

L'Associé DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société:

«STATE STREET SERVICES (Luxembourg) S.A.», avec siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 88.409).

#### *Troisième résolution*

L'Associé DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BEERENS, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 3 novembre 2010. Relation: EAC/2010/13263. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): M.-N. KIRCHEN.

Référence de publication: 2010149042/95.

(100171395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2010.

**Jomago S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 97.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010147880/9.

(100169708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

**Adecoagro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.681.

EXTRAIT

En date du 26 octobre 2010, l'associé unique a décidé de:

1. mettre fin au mandat de Johan Dejans, Richardus Eduardus Johannes Brekelmans et Hille-Paul Schut en tant qu'administrateurs avec effet immédiat;

2. nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat pour une durée se terminant à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de l'année 2010:

- Abbas Farouq Zuaiter, né le 16 juillet 1967 à Koweït, Koweït, demeurant au 888 Seventh Avenue, 32<sup>nd</sup> Floor, New York, NY 10106, Etats-Unis d'Amérique;

- Alan Leland Boyce, né le 24 novembre 1959 à Midland, Texas, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 144 Hampstead Court, Westlake Village, CA 91361-5357, Etats-Unis d'Amérique;

- Pablo Viñals Blake, né le 3 octobre 1962 à La Plata, Buenos Aires, Argentine, demeurant au Av. Leandro N. Alem 928, C1001 AAR Buenos Aires, Argentine;

- Mark Pinho, né le 19 mai 1976 à New York, Etats-Unis d'Amérique. demeurant au 888 Seventh Avenue, New York, NY 10106, Etats-Unis d'Amérique;

- Paulo Albert Weyland Vieira, né le 10 mai 1966 à Rio de Janeiro, Brésil, demeurant au Av. Presidente Wilson 231, 18<sup>th</sup> Floor, CEP 20030 021 Rio de Janeiro, Brésil;

- William Edward Rose, né le 5 juin 1967 à Killeen, Texas, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 2101 Cedar Springs Road, Suite 700, Dallas, Texas, 75201, Etats-Unis d'Amérique;

- Mark Schachter, né le 3 juin 1979 à Winnipeg, Canada, demeurant au 1500 Jackson Street, apt 815 Dallas, TX 75201, Etats-Unis d'Amérique;

- Daniel Noah Fabian, né le 27 juillet 1979 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 320 Park Avenue, 27<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique;

- Guillaume van der Linden, né le 4 mai 1959 à Voorburg, Pays-Bas, demeurant au 149 Kroostweg-Noord, P.O. Box 117, 3700AC Zeist, Pays-Bas;

Le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit:

- Abbas Farouq Zuaiter

- Alan Leland Boyce

- Pablo Vinals Blake

- Mark Pinho

- Paulo Albert Weyland Vieira

- William Edward Rose

- Mark Schachter

- Daniel Noah Fabian



- Guillaume van der Linden

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2010.

*Pour la Société*

Signatures

Référence de publication: 2010149924/45.

(100171481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2010.

---

**Jordan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 51.864.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signature

Référence de publication: 2010147881/13.

(100170029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**K'FE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5252 Sandweiler, 12, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 110.526.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/11/2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2010147882/12.

(100169841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**KCD Mikrofinanzfonds (FIS), Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 145.152.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 11. Oktober 2010.

Paul DECKER

*Der Notar*

Référence de publication: 2010147883/13.

(100169900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Messana Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 64.730.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2010*

1. L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Marinos Yannopoulos, directeur général exécutif, avec adresse professionnelle au 40, Stadiou Street à GR-10252 Athens.

2. L'Assemblée nomme Président du Conseil d'Administration Monsieur Spyros Filaretos, directeur general executif, avec adresse professionnelle au 40, Stadiou Street à GR-10252 Athens, et vice Président du Conseil d'Administration Monsieur Georges Kontos, directeur financier, avec adresse professionnelle au 40, Stadiou Street à GR-10252 Athens.

Luxembourg, le 8 novembre 2010.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010147928/16.

(100169704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Kerima S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 38.996.

La domicile de la société KERIMA S.A., établi à L-1413 LUXEMBOURG, 3, Place Dargent, a été dénoncé avec effet au 09 novembre 2010.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2010147885/10.

(100170140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Konsbruck's British House S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 11, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 25.377.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 novembre 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010147888/13.

(100170044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Fluides Equipements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 42, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 77.411.

*Extrait de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement à Luxembourg le lundi 20 septembre 2010*

L'assemblée générale a pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean JAMINET, demeurant 31 rue des Hironnelles F-57310 BERTRANGE, en tant qu'administrateur et administrateur délégué de la société et nomme en remplacement, Monsieur Angel GONZALEZ VALDES, demeurant 30/1 rue des Semailles B-4400 FLEMALLE, en qualité de nouvel administrateur et administrateur délégué pour une durée de 6 ans.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur René JAMINET, demeurant 76 rue Foch F-57440 ALGRANGE, en tant qu'administrateur de la société et nomme en remplacement Monsieur Frédéric GONZALES VALDES, demeurant 53/4 rue du Moulin à Huile, B-6700 VIVILLE, en qualité de nouvel administrateur pour une durée de 6 ans.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Michaël SELZER, demeurant 18 rue Alfred Mézières F-52200 LANGRES, en tant qu'administrateur et nomme en remplacement Madame Christine SOLHEID, demeurant 4 rue Trihais B-4460 GRÂCE HOLLOGNE, nouvel administrateur de la société pour une durée de 6 ans.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société LUXREVISION S.à.r.l., RCS Luxembourg B 40.124, pour une durée de 6 ans.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 4 novembre 2010.  
Pour extrait conforme  
Pour *FLUIDES EQUIPEMENTS S.A.*  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
SOCIETE ANONYME  
Signatures

Référence de publication: 2010150634/31.

(100171990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2010.

---

**Libra Fund (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 146.433.

---

Par résolutions prises en date du 22 octobre 2010, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Frédéric Gardeur, avec adresse au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, de son mandat de gérant de la catégorie avec effet immédiat.
2. nomination de Philippe Leclercq, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de gérant de la catégorie avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
3. nomination de Yves Cheret, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de gérant de la catégorie avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
4. transfert du siège social de la société du 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2010.

Référence de publication: 2010147890/19.

(100170077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Lybra Acquisition Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 102.923.

---

En date du 20 octobre 2010, Gérard Becquer, avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société Lybra Acquisition Company S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 102 923.

Alter Domus, mandaté par le démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2010.

Référence de publication: 2010147893/13.

(100169503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Woodsmore-Lux S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 27.166.

---

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2009:*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Maître John H. IGLEHART, avec adresse professionnelle au 16, rue Bellot, CH-1211 Geneve, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Mohammed Saleh BEHBEHANI, avec adresse professionnelle au Safat, aux fonctions d'administrateur ;
- Monsieur Philippe DUJARDIN, avec adresse professionnelle au 51, rue de Ponthieu, F-75008 Paris, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- MONTBRUN RÉVISION S.A.R.L., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2010148720/22.

(100170263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2010.

---

**Lane Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 137.828.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010147894/10.

(100169721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**LD Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 62.791.

---

Les comptes annuels pour l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2010.

Référence de publication: 2010147896/11.

(100170183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Le Ninian S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 67.946.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010147897/9.

(100170244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Lean S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3839 Schifflange, 18, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.871.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Schifflange, le 9 novembre 2010.

Référence de publication: 2010147900/10.

(100170015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---

**Lexan Trade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8436 Steinfort, 71, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 103.876.

---

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010147901/9.

(100169663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2010.

---